

Qu'est-ce qui vient au-dessous ?—7. Par quoi les yeux sont-ils défendus ?—8. De quoi l'œil se compose-t-il ? (Globe de l'œil, iris, pupille.)—9. Qu'est-ce que l'œil en lui-même, et d'où l'homme a-t-il pris l'idée du miroir ?—10. Qu'a-t-il au-dessous et au milieu des yeux ?—11. Quelles sont les parties du nez ?—12. Comment le nez peut-il être ? (Aquilin, camus, court, mince.)

13. Comment appelle-t-on les parties du visage à droite et à gauche du nez ?—

14. Comment les joues peuvent-elles être ?—15. Qu'est-ce qu'il y a au-dessous du nez ?—16. Comment la bouche peut-elle être.—17. Qu'est-ce qui forme la partie extérieure de la bouche ?—18. Les lèvres peuvent être ?...—19. Comment appelle-t-on la lèvre au-dessous du nez ? et l'autre ?—20. Quelles sont les parties intérieures de la bouche ?—(Mâchoires, sup., inf., dents, langue, palais.)—21. Qu'est-ce qu'il y a au-dessous de la bouche ?

—o—

Incorrections de langage

relevées dans les journaux

127. Après avoir dit : le sieur X a été condamné pour ivresse, — n'ajoutez pas : le sieur Y a aussi été condamné pour la même offense ; — dites... pour le même délit, pour la même faute.

L'ivresse n'est pas une offense ; une offense est une injure qui attaque une autre personne par parole ou par action.

128. Ne dites pas : monsieur V. a été noyé en essayant d'arrêter un morceau de bois dans la rivière ; — dites : monsieur V. s'est noyé...

La forme a été noyé est passive, et supposerait que quelqu'un a noyé monsieur V. — On pourrait donc dire : ce chat a été noyé par son maître.

129. Ne dites pas : la compagnie numéro 4 a été remarquée pour l'efficacité de ses manœuvres ; dites... pour la précision, pour l'habileté, pour la sûreté de ses manœuvres.

L'efficacité des manœuvres ferait supposer que la compagnie numéro 4 a enlevé une position ou qu'elle a tué beaucoup d'ennemis.

130. Ne dites pas : monsieur N., barbier, a transporté sa boutique rue de la

chapelle ; — dites : monsieur N., barbier, a transporté son salon rue de la chapelle.

Le mot boutique se dit du local occupé par les marchandises que l'on vend ; et l'on dit aujourd'hui de préférence un magasin.

131. Ne dites pas : les radicaux objectent à l'érection de tel monument ; — dites : les radicaux s'opposent à l'érection...

On objecte une raison, on objecte qu'il y a tel motif d'opposition. On pourrait dire : les radicaux font objection à l'érection de tel monument.

132. Au lieu de dire :... le serment requis de chaque député prenant son siège, — dites : le serment requis de chaque député prenant place à son siège, ou prenant possession de son siège.

Prendre une chose, c'est l'enlever ; les députés n'enlèvent pas leurs sièges.

133. Ne dites pas : il est rumeur que le bey actuel de Tunis sera démis, et que son frère sera nommé à sa place ; la France refuse cette intervention.

Dites : on dit que le bey actuel sera déposé, et remplacé par son frère ; la France refuse cette combinaison.

On dépose quelqu'un ; on se démet soi-même.

—o—

Histoire

La Gaule sous Valentinien

Après la mort de Julien l'Apostat (363), le Christianisme respira sous Jovien, et le monogramme du Christ reparut sur le labarum. Le nouvel empereur ne régna que quelques mois, et eut pour successeur Valentinien, tribun militaire (364).

C'était un homme de guerre rude et inflexible, doué de quelque talent, mais cruel ; il s'adjoignit son frère Valens, plus cruel que lui, mais incapable et lâche.

Valens eut le département de l'Orient ; l'Occident resta sous la main de Valentinien. Ce fut un bonheur pour la Gaule, que les barbares désolaient de nouveau par leurs incursions. Valentinien les refoula au delà du Rhin, et fortifia les frontières.

Pour rendre la défense de la Gaule plus facile, et pour régulariser davantage l'administration de cette province, l'empereur introduisit de nouvelles formes dans les subdivisions territoriales.